

TEMENT  
e, la  
-Maritime  
OISSREMENT  
EFORT  
NTON  
AN  
JET :  
E MATERIEL  
LAIRE  
aveo  
l'Acadé-  
n".  
MBRE  
de  
municipaux  
part au vote :  
047  
ATE  
ge, à la porte  
e, du compte  
séance :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 MAI 1951 19

L'an mil neuf cent 51, le 30 du mois  
de Mai, le Conseil Municipal de ROYAN  
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
M. REGAZONI, Maire, en session { ordinaire  
extraordinaire  
d'après convocations faites le 28 Mai 1951 19

Etaient présents : MM. Regazoni, Veissière, Rochedareux,  
Chamboulan, Prugnaud, Bujard, Bouchet, Chazeaud, Coumil  
Dufour, Main, Guillaud et Seugnot  
— Représentés : MM. Reutin, Baudet, Thirion, Rikhsky  
Cholle t, Péraudeau.

Absents : MM. \_\_\_\_\_

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en  
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril  
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans  
le sein du Conseil.

M. Bujard, ayant obtenu la majorité des  
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a \_\_\_\_\_

M. le Maire est autorisé à passer marché avec : le  
"Magasin d'Académie" qui fournira :

- 24 fauteuils Maternelle n° 0 à 980 frs l'un
- 26 fauteuils Maternelle n° 3 à 980 frs l'un
- 2 classeurs n° 211 à 3.850 frs l'un
- 6 tableaux Opalex n° 2317 à 6.950 Frs l'un
- 20 lits pliants n° 2163 à 2.200 frs
- 30 pupitres individuels n° 2268 à 7.500 frs l'un
- 30 pupitres individuels n° 2268 à 7.500 frs l'un

Approuvé

La Rochelle le 27 Juillet 1911

Pour le Prêtre

A. Perrotin Général

Signé J. Hustin

Fait et délibéré à **ROYAN**

les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. **les membres présents.**

N'ont pas signé : MM.

a en lien au  
lic, établir à  
ésignation de  
t. 51 de la loi  
184).